

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 16 MARS 2023**

Nombre en exercice : 31
 Nombre de présents : 25
 Nombre de votants : 28

Convocation du 8.03.2023
 Affichage du 8.03.2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Longny-au-Perche suite à la convocation du 8.03.2023, affichée le huit mars 2023.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMERET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : Mme BERGER Frédérique (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), M BOUTTIER Jean-Jacques (donne pouvoir à Mme CHAMERET Stéphanie), M DESCHAMPS Michel, M Du LAC Jean-Vincent (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), M GUEUGNON Jean-Edouard, Mme RADIGUET Angéline.

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia, M. BRAMOULLE Bernard.

Madame REVET Evelyne est nommée secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023.03.075
 ATTRIBUTION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023**

Comme chaque année, la Communauté de Communes propose d'accompagner les associations, les établissements scolaires pour la réalisation de leurs projets ou le soutien de leurs actions d'animations.

Les associations indiquées ci-dessous ont sollicité une aide de la CDC,

Nom du demandeur	Nature de la demande	Attribution 2021	Attribution 2022	Montant demandé	Montant proposé au vote
Les Amis de L'Ecole de Randonnai	Projet Equitation 2022	600 €	850 €	En attente de la demande	En attente de la demande
La Corne d'Or	Accès à l'art et à la culture	4 000 €	6 000 €	6 500 €	6 500 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement – A.D.I.L.	Accompagnement des demandeurs sociaux	303.70 €	303.70 €	303.07 €	303.07 €
Perche Canada	Enrichir la documentation et contribuer à l'attrait touristique du Territoire	1 000 €	1 000 €	En attente de la demande	En attente de la demande

Les Festivités du Haut Perche	Convention avec le Conseil Départemental – Printemps de la Chanson (1 concert)	NEANT	10 000 € dont 5 500€ (Printemps de la Chanson)	10 000 €	10 000 €
APE Irai	Subvention annuelle Subvention Classe découverte		Pas de montant précis demandé	En attente de la demande	En attente de la demande
Amicale du Personnel communal et intercommunal des Hauts du Perche	Rencontre, liens et solidarité entre agents	2 000 €	Pas de demande 2022	2 000 €	2 000 €
MJC Longny au Perche	Proposer et organiser des Activités à la population		1 000 €	500 €	500 €
ARRAPA – St Ouen sur Iton	Création Réalisation Maintenance du relais radioamateur du Pays de L'Aigle		150 €	50 à 100 €	100 €
Les Chemins de l'Etoile du Perche, Arts et Nature	Organisation d'un festival « Silv'Arts » Arts et Nature 22 mai au 4 juin 2023			5 000 €	5 000 €
Comice d'arrondissement de Mortagne-au-Perche	Organisation du Comice d'arrondissement à La Perrière le 09/07/23			A déterminer	1000 €
Mil Perche	Développement des produits locaux et bio restauration scolaire			500 €	500 €

Le Président rappelle que les crédits nécessaires à ces attributions ont été inscrits au Budget Principal 2022 pour un montant de 30 000 €.*

Concernant la demande de l'association « Les Chemins de l'Etoile du Perche, Arts et Nature », Madame Virginie Djennadi souhaite que nous appliquions la règle informelle fixée pour l'accompagnement financier aux associations, à savoir que dans le cas où celles-ci ont bénéficiées de financements des communes, ce qui est le cas pour « Les Chemins de l'Etoile du Perche, Arts et Nature », la CdC s'abstienne de participer.

Monsieur le Président propose que cette demande de l'association « Les Chemins de l'Etoile du Perche, Arts et Nature », soit soumise au vote. Après vote des conseillers communautaire, il est proposé par 11 voix pour, 8 abstentions et 9 voix contre d'octroyer une subvention de 5 000 € à ladite association.

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Publié le

ID : 061-200068856-20230316-2023_03_075-DE



L'ensemble des montants demandés tel que récapitulé dans le tableau ci-dessus est dès lors approuvé.

Les membres du conseil communautaires décident, après en avoir délibéré :

- D'attribuer les subventions aux associations telles que présentées ci-dessus, dans les conditions de vote telles que qu'explicitées dans la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

